

Droits d'auteur de la SUISA dans les programmes de SRG SSR

valables à partir du 17 novembre 2025

1. RÈGLEMENT DES DROITS D'AUTEUR - SUISA

Toute personne souhaitant utiliser de la musique pour une émission publicitaire, ci-après spot TV, dans les programmes de la SSR doit obligatoirement passer par la SUISA, la coopérative des auteurs et éditeurs de musique, pour obtenir une licence et verser des droits d'auteurs pour un enregistrement, resp. une copie. L'annonceur (son agence média, de publicité, resp. l'intermédiaire) est tenu de verser une redevance pour le droit de copie (tarif «VN»). C'est à Admeira AG, resp. à la SSR qu'incombe le règlement des redevances liées au droit de diffusion, selon tarif «A».

1.1. Tarif SUISA «VN» (enregistrement de musique sur supports audiovisuels)

Tous les spots TV, avec ou sans musique protégée par des droits d'auteur, requièrent une autorisation selon le tarif SUISA «VN» et reçoivent un numéro SUISA à fin de contrôle. Seule cette référence permet l'identification du spot TV. Admeira AG ne peut donc diffuser aucun spot sans autorisation de la SUISA. Veuillez noter que toutes les versions dont les images et/ou le son sont modifiés nécessitent un nouveau numéro SUISA. Les différentes versions linguistiques reçoivent toutes le même numéro SUISA à condition que la longueur du spot, l'oeuvre musicale et sa durée soient impérativement identiques.

1.2. Tarif SUISA «A» (diffusion de spots TV avec musique)

Les redevances pour les droits d'auteur indispensables à la diffusion d'un spot TV dans les programmes de la SSR sont soumises au tarif «A» de la SUISA. Ces redevances sont comprises dans les tarifs d'insertion de Admeira AG. L'annonceur (son agence média ou de publicité) ne reçoit par conséquent plus de facture séparée de SUISA ou de Admeira AG pour la diffusion d'un spot TV diffusé dans les programmes de la SSR comportant une oeuvre musicale protégée.

1.3. Procédure

Toutes les informations sur la façon d'obtenir le numéro SUISA se trouvent sous le lien suivant:
<https://www.suisa.ch/fr/membres/auteurs/declaration-doeuvre.html>

SUISA, Département Film
Avenue du Grammont 11b
CH-1007 Lausanne
Téléphone +41 21 614 32 32
advertising@suisa.ch
www.suisa.ch